**SAINT EUGÈNE**

(15 novembre)

La célébration de la fête de saint Eugène, le saint patron de notre paroisse, n’est pas sans nous rappeler cette année, le beau pèlerinage que certains d’entre nous ont eu la joie de vivre au début du mois d’octobre sur le lieu même du martyre et de la sépulture de saint Eugène à Deuil-la-Barre dans le Val d’Oise, à une vingtaine de kms d’ici. Ceci nous a permis tout spécialement de nous plonger dans l’histoire assez mouvementée des reliques de notre saint Patron. Notre paroisse a le privilège d’en posséder une portion que nous avions emmenée lors de ce pèlerinage et que nous vénérons tout particulièrement chaque année en ce 15 novembre, date anniversaire du martyre de saint Eugène.

Saint Eugène fut un grand évangélisateur qui vécut en période de persécution au 1er siècle. Il était évêque de Tolède en Espagne où il est resté très populaire et où il avait été envoyé par saint Denis, 1er évêque de Paris. C’est pour cette raison que les reliques de saint Eugène, conservées à l’abbaye de Saint-Denis, non loin de Deuil-la-Barre, le lieu de son martyre, furent rapatriées en Espagne d’abord en partie au XIIème siècle puis surtout au XVIème siècle en échange de la restitution par l’Espagne du chef de saint Quentin. Aussi, notre pays ne conserve que quelques fragments des reliques de saint Eugène dont celle que possède notre paroisse. C’est son 1er curé, M. l’Abbé Coquant, qui, à l’occasion de la construction de notre église, avait pu l’obtenir de la Basilique de Longpont qui elle-même en détenait une parcelle venant de l’abbaye de Saint-Denis.

On sait ainsi également que l’impératrice Eugénie, épouse de l’empereur Napoléon III, qui était d’origine espagnole, portait ce prénom, non pas en l’honneur de l’une des saintes Eugénie, mais en l’honneur de saint Eugène, car le jour de sa fête était le 15 novembre. Et c’est pour honorer la nouvelle impératrice, que Napoléon III venait d’épouser en janvier 1853, que l’architecte de notre église proposa de la mettre sous le patronage de saint Eugène.

Ce pèlerinage à Deuil-la-Barre il y a un mois et demi, comme toute visite à un saint, ou en un lieu où a vécu un saint, fut un grand moment de grâce, à l’instar de la célébration de la sainte Messe dans laquelle, par le saint Sacrifice de l’autel, Jésus est présent dans le mystère de sa Croix. Ce sont des moments forts d’expérience spirituelle durant lesquels notre âme de Baptisé y reconnaît, à sa grande joie, l’atmosphère surnaturelle pour laquelle elle est faite et dans laquelle elle se complaît depuis que le Baptême l’a lavée du péché originel et l’a intégrée dans l’Eglise qui est la continuité du mystère de l’Incarnation.

Oui, en ces moments de grandes confusions que nous vivons, en ces moments où notre Foi catholique n’est plus respectée dans ses exigences, spécialement sacramentelles, il nous est heureux d’aller à la rencontre de saint Eugène et de lui confier nos soucis, à lui dont le ministère épiscopal fut un véritable combat pour faire reconnaître les droits de l’Evangile en des territoires encore païens et qui affronta avec le courage de la grâce les persécutions antichrétiennes.

La persécution peut prendre différente forme : à la base soit il y a l’incompréhension des exigences évangéliques qui s’opposent aux exigences politiques et qui, de ce fait, sont combattues comme néfastes à la société ; ou il y a aussi et plus simplement la haine de l’Evangile qui remet en question les compromis et les misères de la morale païenne, aujourd’hui on dirait laïque.

Actuellement, et c’est en général le cas, nous avons affaire à un mélange des 2 formes de persécution. Assommés par la propagande médiatique, nous catholiques, nous sommes encore déroutés, désappointés par l’interdiction des rassemblements cultuels, mais nous commençons à réaliser de la gravité de la situation car interdire le libre exercice public du culte ne s’était pas vu en notre pays depuis bien longtemps, depuis les heures sombres et terribles de la révolution française.

Ceci est mon Corps ; recevez et mangez ; Faîtes ceci en mémoire de Moi » : tel est l’ordre explicite de Jésus aux Apôtres. Il s’agit bien d’un ordre et non d’une recommandation : un ordre qui vient de Dieu Lui-même. La célébration et la participation à l’Eucharistie sont de droit divin car ordonnées par Dieu Lui-même et ne sont pas facultatifs. Aussi dès les temps apostoliques, les 1ères communautés chrétiennes se réunissaient le dimanche, le jour du Seigneur pour la célébration de l’Eucharistie. En période de persécution, cela se faisait au prix de grands risques car les chrétiens savaient que pour vivre chrétiennement ils ne pouvaient se passer de la grâce sacramentelle, de l’Amour de Jésus issu de son Cœur transpercé et qui nous est communiqué par les Sacrements.

Durant les 1ers siècles de l’Eglise, les chrétiens, en célébrant l’Eucharistie et en refusant de sacrifier aux dieux païens, sont accusés de ne pas respecter la loi de l’Etat qui s’impose à tous et d’être responsables des malheurs publics, de la colère des dieux, d’être de mauvais citoyens. Actuellement il en est de même : la loi de l’Etat nous interdit le culte public et on nous répète qu’il est criminel de désobéir car cela met en cause la sécurité sanitaire du pays. Ils ne savent pas que si Jésus a ordonné : « Ceci est mon Corps, recevez et mangez, faîtes ceci en mémoire de Moi », Il ne peut nous transmettre la mort mais uniquement la vie et que la mort seulement en état de grâce nous assure la Vie éternelle.

Bien plus : en acceptant de renoncer, même provisoirement, à la participation à la sainte Messe, nous offrons au monde un contre-témoignage de la Foi catholique en la Présence réelle, en la réalité du saint Sacrifice de l’autel : nous admettons implicitement que cette Présence et ce Sacrifice sont symboliques, à la façon des protestants, et que l’Eucharistie peut trouver son équivalent dans une prière en famille à domicile. C’est ce que croit la société qui ne comprend pas notre obstination à vouloir participer à la sainte Messe : on prend cela pour du fanatisme.

A cela comme les 1ers chrétiens nous répondons « non possumus » : nous ne pouvons pas désobéir au Christ : tout comme Jésus-Christ ne pouvait désobéir à son Père en écartant la réalité de sa Croix, tout comme la Vierge Marie devait être réellement au pied de la Croix pour être Corédemtrice et Médiatrice de toutes grâces, Mère de tous les Baptisés ; pour être chrétiens nous ne pouvons pas désobéir au Christ en renonçant à la présence à la sainte Messe, Sacrifice de la Croix rendu présent réellement dans le Sacrement de la Messe. Tout comme l’Etat romain ne pouvait comprendre la Foi chrétienne, la république française laïque ne peut et ne veut pas comprendre les exigences évangéliques qui font qu’en renonçant à la sainte Messe on nous demande d’apostasier notre Foi en l’Eucharistie en abaissant celle-ci à une simple réunion facultative de prière.

Saint Eugène savait que le seul culte digne de Dieu est le saint Sacrifice de l’Eucharistie car seul Jésus-Christ en tant que vrai Dieu et vrai homme peut nous réconcilier avec son Père et peut nous introduire en son Royaume. C’est pour avoir refusé de sacrifier aux dieux romains que saint Eugène fut décapité Qu’est qu’un grain d’encens devant une statue, la statue de l’empereur. Ce n’est pas grand-chose. Pour la même raison, qu’est-ce que renoncer provisoirement à l’Eucharistie et prier chez soi. On pourrait dire aussi, et on nous le dit, que c’est un compromis raisonnable. Certes mais c’est un contre témoignage en l’absolu de l’unique culte agréable à Dieu qu’est la sainte Messe, qui aux yeux du monde est rabaissée au même niveau que les autres prières publiques et même privées. Aussi, pour la même raison que saint Eugène, un catholique ne peut renoncer à la Messe sans que cela n’introduise dans sa Foi et par le mauvais exemple qu’il donne une confusion qui devient un contre témoignage.

Dans notre culture complétement sécularisée, notre conscience chrétienne a du mal à comprendre ces exigences de la Foi chrétienne, même chez les catholiques. Nos ancêtres dont la culture était imprégnée de religiosité, le comprenait d’instinct. L’effondrement de la Foi théologale chez les chrétiens contemporains où la Foi surnaturelle est ramenée à la foi naturelle, à une foi raisonnable, i.e. guidée et éclairée non par la Grâce mais par la raison, nous amène aux pires compromis qui auraient fait hurler d’horreur les 1ers chrétiens. Ayons conscience des enjeux : le monde ne peut nous comprendre et on nous demande d’apostasier notre Foi catholique en l’Eucharistie : il ne s’agit rien moins que de cela.

Au milieu de la persécution qui va aller croissante, demandons à saint Eugène la Grâce de rester fort dans la Foi et l’Amour du Christ qui se mesurent à l’amour de la sainte Messe qui est son Sacrifice de la Croix rendu réellement présent sous les espèces du pain et du vin séparément consacrés. Si nous n’avons pas part au Sacrifice du Christ dans son Eucharistie, nous n’aurons pas part à sa Résurrection. C’est Jésus Lui-même qui, dans son discours sur le pain de vie, nous l’enseigne avec une grande solennité, introduisant cet enseignement par son double « en vérité », indiquant par-là que c’est une vérité fondamentale de la Foi chrétienne : « En vérité, en vérité, Je vous le dis : si vous ne mangez la Chair du Fils de l’homme, et ne buvez son Sang, vous n’aurez point la vie en vous. Qui mange ma Chair et boit mon Sange a la Vie éternelle ; et Moi Je le ressusciterai au dernier jour » (Jn 6, 54-55). Tel est l’enjeu de la sainte Messe.